RÉPUBLIQUE FRANÇAISE | DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973

2e Circonscription - BERGERAC

UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS

BERTRAND DES GARETS

CANDIDAT U.D.R.-C.D.P.

Électrices, Électeurs,

Les responsables de la Majorité du Bergeracois, en plein accord avec votre Député sortant, m'ont désigné comme candidat aux élections.

J'ai reçu les investitures des deux grandes familles politiques que sont l'U.D.R. et le CENTRE DEMOCRATIE et PROGRÈS, c'est sous leurs couleurs que je me présente.

Formé à la vie politique par Robert BOULIN, au cœur du problème de la moyenne vallée de la Dordogne, j'affronte ce combat non seulement pour maintenir le siège de Bergerac dans la Majorité, mais encore pour accélérer le développement local. Seul un Député de la Majorité, dûment investi, a les moyens de garantir l'expansion du Bergeracois.

MAINTENIR LA MAJORITÉ

— C'est adhérer à l'œuvre nationale accomplie depuis 15 ans par un effort permanent. Nul ne peut contester les résultats obtenus car ils sont cités en exemple par tous les pays étrangers aussi bien par les USA que par l'URSS. Ces résultats sont les meilleurs garants de nos promesses.

— C'est prolonger l'extraordinaire bond en avant de la Nation tout entière qui a pour conséquence immédiate l'élévation du niveau de vie de tous et principalement des moins favorisés. Remettre le compteur à zéro ? Ce serait anéantir l'œuvre de 15 années de travail et se moquer des français.

— C'est vouloir poursuivre la construction de la « Nouvelle Société » lancée par Jacques CHABAN-DELMAS comme expression de l'idée généreuse de participation pour que la Société soit au service de l'homme et de la Nation.

— C'est refuser la mainmise d'un parti d'inspiration étrangère et de ses alliés inconscients sur ce qui n'appartient qu'à nous Français, qui avons dit non aux blocs et oui à l'Europe.

ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DU BERGERACOIS

— C'est former dès le 12 mars 1973 un groupe d'animation rassemblant les travailleurs et les responsables professionnels de tous les secteurs socio-économiques pour définir un programme d'action et l'engager immédiatement.

— C'est consolider ce qui existe et assurer le plein épanouissement de notre région dans l'équilibre entre la prospérité de l'économie rurale et l'expansion industrielle pour juguler le dramatique exode des jeunes et assurer la prospérité de tous.

— C'est engager des actions précises et d'abord obtenir l'exécution de Plans d'Aménagement Rural regroupées dans un Plan de Modernisation et de Développement du Bergeracois.

Je citerai quelques actions à mener dont la nécessité m'est apparue évidente et qui seront à entreprendre et compléter avec le groupe d'animation.

Sur un plan général :

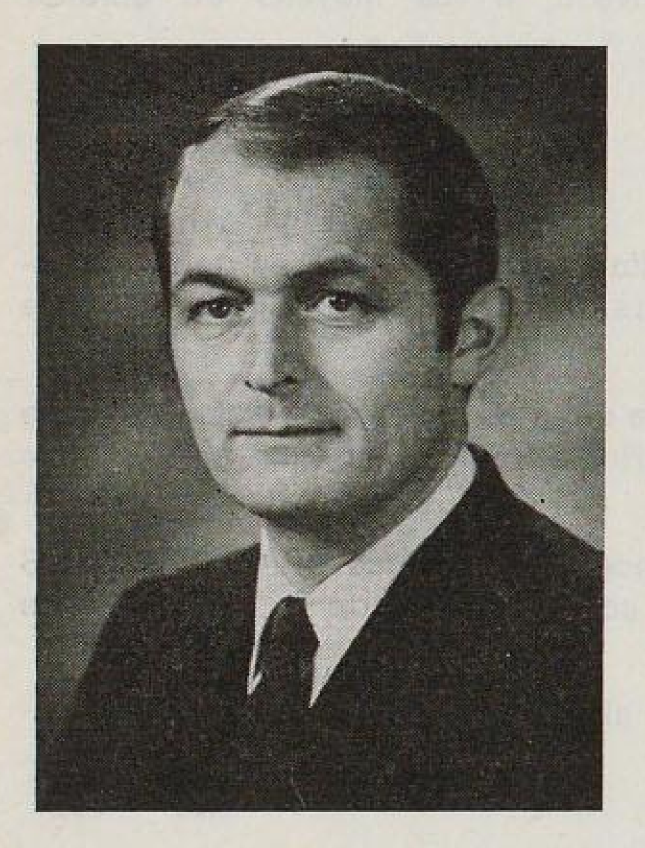
— Promotion de l'artisanat et du commerce rural.
— Poursuite de la mise sur pieds d'une agriculture de produits typiques et de qualité.
— Recherche de solutions techniques et économiques pour les secteurs agricoles fragiles (lait, tabac, fruitiers...).
— Adaptation de l'enseignement des C.E.S. et C.E.G. aux préoccupations économiques locales.
— Développement de la formation permanente et création de nouveaux centres d'information pour les hommes et les femmes.
— politique foncière en aidant les remembrements volontaires.
— accélération des travaux d'assainissement et d'irrigation pour l'utilisation des terres fertiles.
— Poursuite de l'aménagement des gîtes ruraux.
— Solution des adductions d'eau indispensables.
— Multiplication des circuits touristiques balisés et mise en valeur des sites à visiter.
— Action publicitaire à l'étranger non seulement dans le Marché Commun mais outre-mer et particulièrement aux Etats-Unis et au Canada.

Sur un plan ponctuel :

— Révision des anomalies du cadastre viticole.
— Maintien des entrepôts à tabac.
— Politique de la forêt pour son entretien, son exploitation et son renouvellement.
— Développement des productions agricoles contractuelles (fruits roses, marrons, noisettes...).
— Création d'un centre d'information de la culture maraîchère.
— Consolidation de l'élevage sous toutes ses formes.
— Création d'un label « Foie gras du Périgord » et protection de la marque.
— Maintien des marchés de volailles grasses et réorganisation des circuits de distribution.

JE M'ENGAGE AVEC LE DOCTEUR RENÉ COICAUD SUR LE PROGRAMME DE LA MAJORITÉ RÉALISTE ET CRÉDIBLE, NOUS PRENONS LE PARI DU DÉVELOPPEMENT DU BERGERACOIS,

TOUT CELA NOUS LE FERONS ENSEMBLE.



BERTRAND DES GARETS

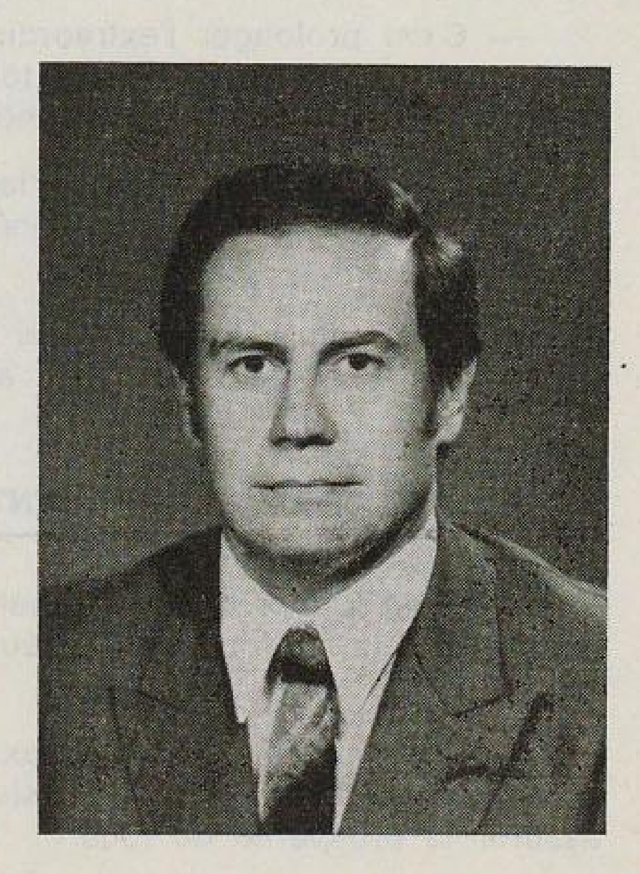
Député sortant

Conseiller Général — Maire



Remplaçant éventuel :

Docteur René COICAUD



Vu le Candidat.

Imp. Trillaud. Bergerac.